le griffe

Saint-André-de-Sangonis

Février 2020 • N°9

Le magazine d'informations municipales

p.18 Infos jeunes
Allons enfants de la patrie

p.05
Infos municipales
Arrêt du Plan Local d'Urbanisme

p.08
Travaux
Une cloche sonne sonne...

Show-Room ouvert le samedi de 10h-18h non stop

À Saint André de Sangonis, toutes vos solutions de chauffage et énergies renouvelables
Cheminées, poêles et chaudière bois et granulés
Solaire, pompe à chaleur et climatisation, chauffage central...

énergiesfluides
ENERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
100% ÉNERGIES RENOUVELABLES 100% QUALITÉ

ZAE LA GARRIGUE - ST ANDRÉ DE SANGONIS (34725)
04 99 620 736 - WWW.ENERGIESFLUIDES.FR

BBC ISOLATION
Isoler c'est économiser!

OFFRE COUP DE POUCE ISOLATION
Isolez votre maison pour 1€*
*Aides fiscales déduites

ISOLATION
CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

RGE ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment
ST ANDRÉ DE SANGONIS
ST FÉLIX DE LODEZ
04 67 44 26 96
www.bbcisolation.fr

irrijardin
PISCINE • SPA • ARROSAGE
ÉQUIPEMENTS - ENTRETIEN - TRAITEMENTS - PRODUITS - CONSEILS - ASTUCES
STRUCTURE BLOC STRUCTURE COQUE STRUCTURE BOIS

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES POUR VOUS CONSEILLER

PISCINE
COQUE
BLOC POLYSTYRENE
BOIS / HORS-SOL / INTEX

SPA
SPA DÉTENTE - RELAXATION
SPA THÉRAPIE - NAGE

ARROSAGE
SURFACE / G.A.G / ENTERRÉ
ÉTUDE GRATUITE DE PROJET

CLERMONT L'HÉRAULT
Z.A.E LES TANES BASSES
3 RUE DU CHARDONNAY
04.67.88.23.70
irri34cle@irrijardin.fr
Retrouvez nos horaires, actualité.
Réalisations sur notre site :
irrijardin.fr/magasins/sud-ouest/clermont-l-herault
Retrouvez nous également sur facebook

Palmarès France Capital MEILLEURES ENSEIGNES Qualité de service 2020

CITEC ASSAINISSEMENT
une solution ALLIANCE ENVIRONNEMENT
www.citecassainissement.com

VIDANGE & ENTRETIEN
DÉBOUCHAGE & CURAGE
RECHERCHE DE FUITES
INSPECTION VIDÉO (canalisations)
POMPAGE & NETTOYAGE
DÉMANTÈLEMENT ET ÉVACUATION

Petit véhicule pour accès étroits et difficiles

Plus de 10 ans d'expérience à votre service

Intervention RAPIDE 7 jours/7
SUR TOUT L'HÉRAULT

Zac la Garrigue Rue Verdale
34725 Saint André de Sangonis
04 67 57 97 66

ÉDITO

Chères Saint-Andréennes,
chers Saint-Andréens,

Respectueux de la période qui précède le temps électoral qui animera la France au premier trimestre 2020, je ne signe pas d'éditorial pour ce numéro du Griffe qui conserve son esprit et son caractère informatifs.

Bien à vous.

Votre maire,
Jean-Pierre Gabaudan

ACTUALITÉ

Clap de fin pour le recensement

Réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, cette campagne est désormais achevée.

24 000 agents recenseurs ont frappé à la porte de 5 millions de logements dans quelque 8 000 communes de l'hexagone pour recenser 9 millions de personnes. En effet, seul un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants et 8 % des habitants de celles de plus de 10 000 personnes sont comptabilisés. En cinq ans, l'Insee obtient ainsi un portrait précis de la population et de ses caractéristiques (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.). Autant d'informations qui permettent notamment de fixer le nombre d'élus au conseil municipal ou de déterminer la participation de l'État au budget des communes. Elles orientent également les politiques publiques nationales et servent au niveau local, à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures etc.) et les besoins en logements. Bon à savoir : toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel et aucune administration ne peut consulter ces derniers.

telex

CHIFFRES CLÉ 2019

La population Saint-Andréenne représente :

- **5 927 habitants** évalués par la préfecture à ce jour.
- **59 décès, 80 naissances** (dont celle de Roméo né le 2 février à domicile),**15 mariages, 9 PACS, 1 parrainage civil**.
- **1 519 enfants scolarisés** sur la commune dont **741 élèves** au collège Max Rouquette.
- **45 000 repas** servis chaque année dans les écoles élémentaires.
- **104 enfants** accueillis en moyenne en ALP primaire, 340 durant le temps de midi, 140 le soir.
- **53 enfants** accueillis chaque jour durant les petites vacances au sein de l'ALSH.
- **300 repas** servis au Repas des seniors.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Photos : Couverture : Vision-Photo 34 / ©Michel Sulik / © Matthieu Pixx - Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - https://mairie.saintandredesangonis.com
Dépôt légal : 1er trimestre 2020.

TRADITION

Une cérémonie des vœux conviviale

Le 18 janvier, anciens et nouveaux habitants se sont réunis autour du premier magistrat de la commune, pour célébrer le début de l'année.

La marche militaire des apprentis marins : c'est sur cet air interprété avec brio par l'Harmonie des deux rives qu'a commencé la cérémonie. Après avoir salué les personnalités en présence (Jean Francois Soto, Louis Villaret...), le maire de Saint-André s'est adressé, tout sourire, à l'assistance. *« Dans notre commune qui conserve des viticulteurs, des vignerons, que souhaiter de mieux qu'un bon cru ? Permettez-moi de faire, certes dans la facilité mais aussi dans l'opportunité que cette belle année nous offre... Ce sera la seule occasion, dans le XXIème siècle, un jeu de mots : que 2020 soit un très bon millésime !... Je vous souhaite du plaisir, la santé, la réussite dans vos entreprises et, pour une vie agréable en communauté, l'art de cultiver le bien vivre ensemble. »* Monsieur le maire a ensuite adressé un message de bienvenue aux nouveaux arrivants, non sans vanter les charmes du village : *« vous allez au fil du temps vous apercevoir que Saint-André-de-Sangonis est une commune de la vallée de l'Hérault – Louis Villaret la surnomme la vallée dorée – où il fait bon vivre. »*

Dynamisme

A Saint-André, *« nous avons la chance de vivre dans la proximité, dans une dimension de territoire à taille humaine. Nous avons les services de proximité, de première urgence,... Nous nous trouvons à portée d'une Métropole, de ses grands services et équipements. Et au centre d'un très beau département, dans un pays extraordinaire où les sites remarquables et les magnifiques paysages nous environnent. »* Monsieur le Maire a invité les nouveaux Saint-Andréens à se présenter à la mairie pour recevoir une plaquette racontant l'histoire du village ainsi que la légende du Porc Nègre, ainsi qu'un agenda 2020. Comme de coutume, il a fait part à ses administrés des projets réalisés et à venir. Il a aussi souligné, entre autres, l'investissement de la jeunesse, à commencer par le conseil des jeunes citoyens, celui des nombreuses associations, ainsi que la vitalité économique de la vallée, en citant les talents qu'elle rassemble et le rôle joué par l'Ecoparc Cœur d'Hérault et Novel'Id. Des remerciements chaleureux aux élus et au personnel communal pour le travail fourni tout au long de l'année ont clôturé ce discours. Puis place au partage de la galette.

en bref...

CHIFFRES CLÉ *(suite)*

CULTURE ET SPORT

- **871 adhérents** (160 de plus cette année) à la bibliothèque.
- **14 000 documents** à disposition (130 000 dans le réseau).
- **5 spectacles** en partenariat avec la CCVH.
- **1er salon des arts ARTIS'**.
- **73 associations**.
- **24 Saint-Andréens récompensés** au trophée des champions.

SÉCURITÉ

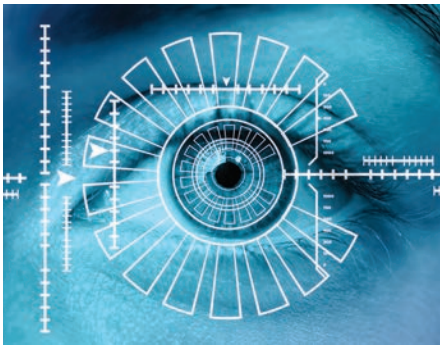

- **23 mises à disposition d'individus** à la gendarmerie nationale.
- **11160 km de surveillance** à bord du véhicule.
- **15 fois plus de patrouilles** pédestres.
- **1 266 surveillances scolaires**.
- **35 opérations « tranquillité vacance »**.
- **1 police mutualisée** avec celle de Gignac.

CÉRÉMONIE

Sept agents médaillés aux vœux de la mairie

Le 21 janvier dernier, Monsieur le Maire a réuni l'ensemble du personnel communal ainsi que les retraités de la mairie, afin de leur présenter les vœux du Conseil Municipal pour 2020.

La soirée a débuté par un discours de Sandrine Noyel, directrice générale des services.
Puis Monsieur le Maire s'est exprimé devant une assemblée très nombreuse d'élus et d'employés communaux. A l'issue de son discours, l'édile a procédé à la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 7 agents :

Médaille d'Argent (20 ans de service)
Chantal ADAMCZYK
Sandrine BLANC
Thierry GARDELLE
Séverine REDONNEL

Médaille de Vermeil (30 ans)
Richard SEGHIER

Médaille d'Or (35 ans)
Richard RASPONI
Claude MARTINEZ

Perspectives

Un point sur les projets à suivre dans la commune :

- Extension de l'école Anne Frank.
- Etude préalable à la construction de deux halles de sport avec un mur d'escalade.
- Ouverture d'une maison PEP34, maison d'accueil pour jeune en difficulté sociale.
- Mise en place du dispositif « participation citoyenne ».
- Construction du pôle médical Louis Pasteur et de 18 logements orientés séniors par FDI Habitat.
- Ouverture d'une micro crèche de 10 places à proximité du collège.
- Agrandissement de la maison de retraite avec la création d'une résidence senior de 16 appartements «la résidence d'A côté», habitat inclusif destiné aux personnes âgées ou handicapées.
- Livraison du nouveau bâtiment de la MAS-Ensoleillade à l'Ecoparc.

Arrêt du plan local d'urbanisme

Après avoir été voté à la majorité le 12 décembre 2019, le PLU de la commune est entré en application le 17 février.

Par délibération du 30 juin 2015, le conseil municipal avait prescrit la révision générale du plan local d'urbanisme : le PLU lancé en 2002 et approuvé en 2006 était devenu obsolète et ne permettait plus de mener une politique d'urbanisme en cohérence avec les besoins de la commune. Après le déroulement de toutes les études et étapes règlementaires, la tenue de réunions publiques et de permanences a permis aux Saint-Andréens de mieux appréhender les règles et contraintes régissant l'élaboration d'un document d'urbanisme et la latitude relative laissée aux élus dans la construction du projet urbain communal. Ainsi, la mobilisation de tous les acteurs concernés depuis 2015, a permis d'élaborer un PLU prenant en compte la réalité du terrain, ses atouts mais aussi ses contraintes. Le dossier définitif tel qu'arrêté par le conseil municipal est tenu à la disposition du public à en mairie. Dans ses grandes lignes, il ne prévoit pas d'extension de Zone à Urbaniser, sauf sur l'ouest de la commune, pour permettre une déviation du collège sur la nationale qui relie Saint-André à Saint-Félix-de-Lodez. En ce sens, il a respecté les préconisations de l'Etat : ne pas augmenter la population de plus de 1,5 % par an.

FEUILLE DE ROUTE

Dispositif bourg-centre : taillé pour Saint-André

Les contrats des communes de la Vallée de l'Hérault dont celui de Saint-André-de-Sangonis, ont été signés le 9 décembre 2019 au siège de la Communauté.

Dans le cadre des nouvelles politiques contractuelles territoriales de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, les contrats «Bourgs-centres» visent à définir une feuille de route partagée avec les acteurs locaux pour le développement des petites villes, des bourgs ruraux ou péri-urbains. Ils s'adressent tout particulièrement aux communes jouant un rôle de centralité sur leur territoire, ce qui est le cas de Saint-André.
Ce projet permet de poser les questions, enjeux et orientations relatives à l'attractivité de notre commune. L'amélioration de cette attractivité s'appuie sur l'adaptation des infrastructures et des équipements, afin de permettre à la population du territoire intercommunal de bénéficier de services multiples et de qualité.

Ainsi, le renforcement du rôle de bourg-centre de Saint-André-de-Sangonis s'appuie sur :

- la requalification du cadre de vie (valoriser les espaces publics et créer des aménagements paysagers)
- l'augmentation de l'offre de services publics et la culture (mise en accessibilité des bâtiments publics, création et renforcement d'équipements socio-culturels)
- la mobilité (maillage de cheminements doux, aménagements paysagers des entrées de villes et inter-modalité).

Ce contrat permettra l'obtention de subventions pour financer des travaux d'aménagement, surtout ceux de la traversée de Montpellier.

en bref...

Elections municipales 2020

Elles se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation, et composées d'autant de femmes que d'hommes.

Trois bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à Saint-André, tous situés Cours de la liberté : au square Aussel pour les bureaux 1 et 2 (salle polyvalente et salle du 3e âge) et à l'école Roger Gaubil pour le Bureau 3. Une signalisation les indiquera le(s) jour(s) de scrutin.

Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, ou si vous ignorez dans quel bureau voter, vous pourrez obtenir ces renseignements au pôle d'orientation du Bureau 1 (salle polyvalente), le jour du vote.

Participation citoyenne

En collaboration avec la gendarmerie nationale, la municipalité envisage d'initier une démarche de participation citoyenne. Deux réunions publiques ont déjà eu lieu en juillet 2019 et janvier 2020 pour présenter ce projet aux Saint-Andréens. Objectif du dispositif : encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante et alerter les forces de l'ordre de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont elle serait le témoin.

ENFANCE

L'école pousse ses murs

Compte tenu de la croissance démographique de Saint-André de Sangonis qui implique celle des effectifs scolaires, la commission enfance de la commune travaille depuis 2017, sur un projet d'extension du groupe scolaire Anne Frank.

Offrir des conditions d'accueil aux enfants permettant leur apprentissage et leur épanouissement reste une priorité à Saint-André. Afin d'anticiper les besoins futurs, il est apparu nécessaire de programmer l'extension de l'école élémentaire Anne Frank et le transfert des classes élémentaires de l'école A. Randon. L'objectif est de réunir les deux écoles élémentaires sur le même site. Ce qui permettrait d'obtenir au total 19 classes (contre 8 actuellement), dont une destinée aux enfants de l'IME (Institut Médico Educatif), d'étendre le parking et la cour de l'école. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le 12 décembre, l'achat de plusieurs parcelles autour de l'école Anne Frank. Ce foncier appartenant à Hérault Aménagement a été cédé au prix de 26 € le mètre carré, soit une belle opportunité pour la commune. Le nouveau groupe scolaire s'organiserait suivant deux entités reliées par une passerelle pour permettre de séparer les espaces dédiés aux petits, des espaces dévolus aux plus grands. La réalisation de cette opération s'étalera au minimum sur deux ans.

Arrêt sur image

Nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Lodève, Jean-François Moniotte s'est rendu pour la première fois à Saint-André le 14 janvier dernier. A cette occasion, il a visité l'école Anne Frank, accompagné du maire et de quatre adjoints. Le projet d'agrandissement de l'école élémentaire a donné l'occasion au premier magistrat de présenter des problèmes liés à la circulation autour de l'établissement dont une partie dépend de l'État. La visite s'est poursuivie par un rapide aperçu du chantier du Pôle médical.

environnement

Sacs biodégradables

Le Syndicat Centre Hérault met à la disposition des habitants, des sacs biodégradables, via les mairies. Ceux-ci sont destinés à recueillir les déchets verts comme les épluchures de légumes. Constatant que la consommation de sacs à Saint-André était bien supérieure à celle des autres communes, les responsables du Syndicat ont mené une enquête sur le terrain. Ces investigations ont permis d'établir que certains foyers utilisent ces sacs bio pour y mettre leurs déchets résiduels. Les administrés sont donc fortement invités à faire preuve de civisme en utilisant ces sacs biodégradables uniquement pour les déchets verts.

Du 18 au 22 novembre 2019
Semaine européenne de la réduction des déchets

L'association Collectif Saint André Vallée d'Hérault engagée dans la défense et la valorisation de l'environnement s'est mobilisée pour la 3ème année consécutive.
Bravant une météo chagrine, les bénévoles, les animateurs de l'UFCV et les élèves de l'école Anne Frank le lundi, et de Randon le mardi ont organisé sur les temps périscolaires des collectes de détritus aux abords de leurs écoles. Le mercredi, les plus petits du centre aéré maternel et les 6/12 ans accompagnés des enfants de l'Institut Médico Educatif et de leur ânesse ont également participé, dans la bonne humeur, à cette aventure.
Rendez-vous est déjà pris en mars pour une autre opération de « nettoyage ». Bravo et merci pour la planète !
L'association le collectif vous invite à les rejoindre afin d'organiser tous ensemble d'autres actions environnementales d'intérêt général.

RESTAURATION

Au chevet de Notre-Dame de Cambous

La chapelle Notre-Dame de Cambous constitue un élément de patrimoine de la commune datant de l'an 1 000. Elle menaçait de s'écrouler. Il y avait donc urgence à la sauvegarder.

La dégradation de la chapelle de Cambous, ancienne église paroissiale bâtie sur un lieu historique faisait peine à voir. Face à l'ampleur des travaux, une association a été créée en 2009 pour promouvoir la réhabilitation du site et recueillir des dons. Un premier projet avait été décidé en 2013, puis abandonné en 2015, et finalement repris en 2017. Les travaux réalisés actuellement avec l'aide de la commune, ont pour objectif d'assurer la mise hors d'eau et hors d'air de l'édifice par la restauration de la toiture et des façades. Le chantier doit être terminé avant mars. Une grande satisfaction pour l'association qui remercie tous les donneurs et acteurs qui ont œuvré pour sauver ce bien communal.

PATRIMOINE

Une cloche sonne, sonne...

Victime du poids des ans, l'ensemble campanaire s'enfonçait littéralement dans le beffroi et mettait en péril la population. Il a été remplacé dans les règles de l'art.

La grue mobile n'est pas passée inaperçue. Elle a permis de déposer le vieux campanile, une fois descellé par l'entreprise Campa, spécialiste de l'horlogerie monumentale et de l'électrification des cloches à Gigean. Le vestige campanaire, en mauvais état, a été transporté en décharge autorisée. L'entreprise a ensuite procédé à la fabrication d'un jumeau sur-mesure dans ses ateliers. Un traitement de protection de surface a également été effectué sur l'ensemble du campanile. Les techniciens ont réalisé un bridage et un brossage complet de la cloche. Une girouette de type coq a été installée sur le campanile avec des points cardinaux et des blasons. L'ensemble a été transporté vers le beffroi puis posé à nouveau à l'aide d'une grue. Le nouveau campanile a été scellé dans la maçonnerie et le marteau mécanique de frappe a été reposé après sa révision complète. Longue vie à lui.

en bref...

DEMANDE D'INSERTION
Attention Corbeau

L'association « P.S.I.V.A.H. » a pour but de protéger l'environnement et non de créer des tensions entre riverains ou responsables d'associations. Elle tient à porter à la connaissance de tous, des agissements répréhensibles qui nuisent à la collectivité :
Une ou plusieurs personnes utilisent régulièrement l'acronyme de l'association « Protégeons le site de la vallée de l'Hérault à Saint-André-de-Sangonis » (P.S.I.V.A.H.) ainsi que le nom et la signature de son président pour envoyer des courriers malveillants et diffamatoires.
Notre association n'en a eu connaissance que bien fortuitement. Si vous recevez ce type de courrier, merci de contacter l'association P.S.I.V.A.H., Mas des Plaines, Chemin de Carabottes à Saint-André-de-Sangonis, en lui remettant la lettre correspondante et son enveloppe. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées pour usurpation d'identité, faux et usage de faux. Nous rappelons qu'il s'agit de délits pénalement punissables. »

A l'abri des eaux

Afin de protéger les murs de l'église des éclaboussures d'eau de pluie et donc d'infiltrations néfastes, les agents de la commune ont procédé à la pose de chéneaux sur la toiture basse. Une opération similaire va être effectuée sur le toit supérieur.

TRAVAUX

Tour d'horizon des dernières opérations réalisées

Il faut parfois prendre son mal en patience. Mais le jeu en vaut la chandelle : les chantiers aboutissent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Suite à un échange de terrain avec FDI habitat - équivalent à 11 000 m² - la commune réalise **la liaison de voirie sud** du village, entre la rue du couvent et la rue Fallières. Ces travaux ont pour but de désengorger le centre du village et de créer un poumon vert tout en aménageant une quinzaine de places de stationnement autour de la zone naturelle préservée.

Autre chantier : **la réfection de plusieurs parties des trottoirs** de l'avenue de Montpellier et de l'avenue de Lodève ainsi que cours Grégoire.

L'avenue du Pont de Gignac a par ailleurs été mise en sens unique afin de permettre la création d'un passage pour les enfants, à pied, en trottinette ou à vélo afin qu'ils puissent se rendre au collège et à l'école en toute sécurité, dans la continuité de celui déjà réalisé route de Lagamas.

Enfin, derrière la mairie, une remise a été acquise par la commune. Elle va être démolie pour permettre **l'aménagement d'un parking** d'une dizaine de places pour répondre aux besoins de stationnement et ouvrir l'espace autour de la mairie. La création d'un autre parking de 36 places est envisagée avenue Léonce Gabaudan.

ENVIRONNEMENT

Covoiturer, la nouvelle solution mobilité

En 2020, le Pays Cœur d'Hérault facilite le covoiturage grâce à la mise en place d'une plateforme numérique innovante.

L'intérêt du covoiturage est connu. Ce mode de déplacement permet de diminuer les frais de transport en divisant le coût du trajet par le nombre de passagers, de réduire le trafic et donc la pollution. En accord avec la Région Occitanie et en coordination avec Hérault Transport et les trois communautés de communes (Vallée de l'Hérault, Clermontais, Lodévois et Larzac), le Pays Cœur d'Hérault est l'un des 4 territoires régionaux d'expérimentation d'un test grandeur nature visant à créer une plateforme numérique de covoiturage innovant.

L'intérêt de cette solution de mobilité en cœur d'Hérault est de proposer une couverture plus efficace et à moindre coût des zones peu denses du territoire et des destinations non couvertes par le réseau de transports en commun. La plateforme, livrée en février, comprendra un service solidaire : des conducteurs ouvrant leurs véhicules à des passagers qui respectent les conditions locales du service, accessible aux personnes aux ressources limitées, aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Elle sera basée sur une solution numérique libre «open source» via le site de covoiturage libre Mobicoop (https://www.mobicoop.fr).

Tous au Compost !

Cet événement national aura lieu du 28 mars au 12 avril. Les bénévoles, les collectivités, les citoyens... Chacun peut proposer une animation autour d'un site de compostage pour informer, sensibiliser, convaincre, développer la pratique du compostage de proximité et la gestion de proximité des biodéchets. Cela peut être une animation, une exposition, une conférence, un compost'tour, une distribution de compost ou de composteur, une formation, etc

Moulin de la Garrigue
SAINT ANDRÉ DE SANGONIS
FABRICATION ET VENTE D'HUILE D'OLIVE
VINS ET PRODUITS RÉGIONAUX - PRODUITS COSMÉTOLOGIQUES
Famille Roch
Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h
Visite du moulin & dégustation d'huile
Ecoparc Cœur d'Hérault La Garrigue (Rond-point sortie 58 - A750, entre Gignac et St André)
4, rue du Moulin à Huile
34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS - ✆ 04 67 57 65 66
www.moulin-garrigue.fr - www.facebook.com/moulin.garrigue

TAXI
Marie Céleste
Commune de stationnement : NÉBIAN
ST ANDRÉ DE SANGONIS
Tél. 06 27 63 31 68

Frédéric Basseville
CRÉATION • ÉTUDES
SOMAHU AUTOMATISMES SOMAHU MAINTENANCE
PORTES & PORTAILS AUTOMATIQUES
TOUTES FERMETURES & ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
COMMERCES
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE – HABITAT
Parc d'Activités la Garrigue - 18 rue de la lucques
34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 57 67 88 Fax : 04 67 57 50 29
www.somahu.com

SARL
Michel MEILLAN
Electricité Générale
Interphonie
Climatisation - Ventilation
Automatisme - Alarme
06 09 89 00 87
michelmeillan@orange.fr
5 Rue de l'Amellau ZAE La Garrigue
34725 St André de Sangonis

pastor tp
vrd terrassement transport
22 Rue de la Lucques
ZAE La Garrigue
34725 Saint André de Sangonis
06 82 50 23 23 - 06 78 98 82 43
contact@pastor-tp.com

MP
MONOPOLE DU PNEU
-10%* sur présentation de cette publicité *voir condition en magasin
Mécanique rapide sur RDV
Vidange
Montage pneu
PNEUS NEUFS ET D'OCCASION
LES PLUS GRANDES MARQUES AUX MEILLEURS PRIX
PIRELLI HANKOOK MICHELIN BRIDGESTONE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h30
le samedi de 9h00 à 12h00
monopoledupneu
8, rue de l'Amellau - ZA la Garrigue
34725 St André de Sangonis
09 86 45 47 99

CELESTIN CHARPENTES
• CHARPENTE
• COUVERTURE
• OSSATURE BOIS
• BARDAGE
• ZINGUERIE
Tél. 04 67 44 93 60
11, rue de la Syrah - ZAE les Tanes Basses
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
www.celestincharpentes.fr

Sandra Bernhardt
Psychologue - Thérapeute familial
Pré/post natal - Parentalité - Famille
Petite Enfance - Couple
Thérapies familiales pour adultes / enfants
et accompagnements individuels
5 Rue Failléres, 34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 07 64 08 73 41
sanbern14@gmail.com
www.psychologue-sandrabernhardt.com

Des règles tranchantes

La plantation et l'entretien des arbres et des haies doivent respecter des règlements stricts, définis par plusieurs articles du Code civil. Que dit la loi à ce sujet ?

Les distances et hauteurs réglementaires

La règle générale qui s'applique est la suivante :

• Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés.

• Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété.

La distance se calcule à partir du milieu du tronc de l'arbre, et la hauteur, depuis le sol jusqu'à la cime de la plantation. En cas de grillage mitoyen, aucune distance n'est imposée, mais la hauteur ne doit pas dépasser celle du mur.

Il existe toutefois 3 exceptions :

• L'existence d'un titre qui vous autorise à ne pas respecter les distances légales.

• L'arbre se trouve sur une propriété qui a été divisée en plusieurs lots.

• La prescription : si un arbre planté à l'intérieur de la limite des 2 mètres dépasse les 2 mètres depuis plus 30 ans, il ne doit pas être déplacé.

L'entretien des plantations

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain du voisin. Ce dernier n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans.

L'empiètement sur le domaine public

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les haies et les arbres en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les maires sont fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à cet élagage ou faire procéder aux travaux aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée, restée sans effet. La responsabilité du propriétaire riverain peut en outre être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Dépêchez-vous de tailler si ce n'est pas déjà fait : le printemps, c'est la pleine époque des nids d'oiseaux, souvent cachés dans nos haies et nos arbres !

à noter

C'est le moment de...

Débroussailler. Il est en effet préférable de couper les arbustes et arbres en période hivernale et les plantes herbacées au printemps pour anticiper les risques d'incendie. Dans l'Hérault, un arrêté préfectoral oblige chaque propriétaire en zone non urbaine à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaire. En zone urbaine, zone d'aménagement concertée, camping et aire de caravanes, la totalité du terrain doit être débroussaillée. Enfin, en zone mixte, les deux réglementations s'appliquent.

Ne pas respecter la loi, c'est s'exposer à une amende ainsi qu'à des poursuites judiciaires. Et en cas de sinistre, les assurances habitation ne couvriront pas systématiquement les dommages.

Noël poétique

2 000 visiteurs sur le marché de Noël... Quel plaisir d'entendre le rire des enfants sur la patinoire. Quel plaisir de voir un complexe plein à craquer pour l'arbre de Noël et son spectacle ainsi que notre beffroi illuminé par un feu d'artifice. Quel plaisir de retrouver la cloche suspendue à son nouveau campanile. M. Gérard Bellanger en a fait tout un poème qu'il a lu lors de l'inauguration du marché, le 20 décembre et qui illustre cet album souvenir.

Pas de vent contraire ni de froide bise
Cette nuit, le haut clocher de notre église
Ne se tenait pas de joie
D'admirer son petit frère le beffroi
Eclaboussé d'or et de lumière
Et de bien belle chaude manière
En été, notre clouquié écrasé de soleil
En hiver, paré de mille feux à nul autre pareil
Bien sûr, des cités ont leur fête des lumières
Nous avons, nous, une fête qui fera carrière
Car le magicien, de sa baguette, a créé l'apothéose
Sans pour autant susciter le malaise de l'overdose
Tant il est vrai que l'évènement du reste magistral
A relégué de loin le plus majestueux carnaval
De sa corne d'abondance, telle la source de caucanha
Déversant des flots continus de pépites d'or
Jamais le beffroi ne fut si beau et si fort
La communion dans la joie : une belle vesprada
Mirifique, généreux, le flux magique ruisselant
Mille photos auront eu à cœur de l'immortaliser
Peuple de Porcs Nègres, que vous êtes gâté
Et chapeau bas à la municipalité
Bravo pour cette initiative mémorable
Qui restera, dans notre mémoire, inaltérable !

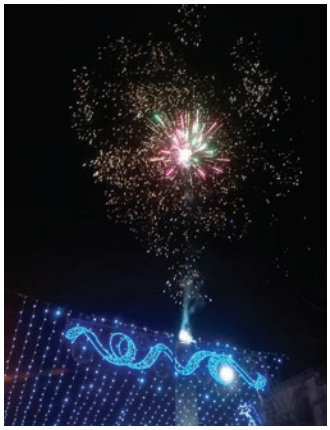

Pas ges de ven contrari, pas mai de freja bisa
Aquesta nioch lo cloquie naut de nostra glesia
Se tene pas de joia
De remirar son pitchot fraire lo reloge
Tan giscla d'aur e de lum
E ben pimpat de caudia maniera
En estiu, notre cloquie espoutit de sodelh
En ivern vestit de milha fiocs endacom mai
Segur cauques ciutats en lour festas de lum
Aici, aven la nostra festa que faro data
Porque lo mascaraida de su bagueta o creat l'apoteosi
Sin per aquo suscitat la malatie de l'overdose
Tan es vrai que l'évènement es pus que magistral
O rebotat de luënh lo mai bel carnaval
La corna d'abondancia, coma la font de caucanha
Escampa un molön de pepitas d'aur :
Jamai lo reloge no estat ni tan bel ni tan fort
Vésen encantat la comunion dans la joia, bella vesprada
Generus, lo plus féérique regolejava foça
Mil fotos auran avut a cor de l'immortalisat
Monde de Porcs Nègres que ses gastach
E capel bas a la comuna
Per aquela encapada initiativa
Que demoraro dins nostres caps encara de longa.

ENTRE COMMERCE ET CULTURE

Lidl pousse ses murs

La demande d'implantation du supermarché discount sur un nouveau terrain à Saint-André a été validée par la CDAC le 24 janvier. Une bonne nouvelle pour l'emploi mais aussi pour le projet de médiathèque prévu sur l'ancien site.

La Commission départementale d'aménagement commercial a donc donné son feu vert favorable au projet porté par l'enseigne. Le futur supermarché occupera un terrain privé réservé aux commerces, à 200 m de l'ancien magasin, entre la rue de la République et la route de Montpellier, à côté de l'immeuble Raymond Copa. Ce déménagement va permettre à Lidl, en pleine croissance, de doubler sa surface de vente pour atteindre 1682m² avec à la clé, la création de 15 emplois et la conservation des 26 CDI actuels. Le projet se veut vertueux puisqu'il prévoit la plantation de 134 arbres et arbustes sur 10 646 m² d'espaces verts. En outre, 1012 m² de panneaux photovoltaïques seront installés en toiture et 85 % du parc de stationnement - perméable - sera équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Les travaux devraient démarrer en avril pour une inauguration le 1er octobre.

Nouvelle destinée

L'ancien bâtiment sera loué à la commune pour accueillir une médiathèque, une ludothèque, une salle de musique et un fablab. En effet, la bibliothèque de Saint-André de Sangonis n'est plus dimensionnée pour répondre aux besoins des habitants du bassin de vie. En complément de celle de Gignac, aujourd'hui saturée, et compte tenu de l'absence de lieu suffisamment polyvalent sur le territoire, il conviendrait d'offrir un service multiculturel et de lecture à destination de la population de la vallée de l'Hérault. Des partenariats techniques et financiers seront nécessaires, notamment avec la Communauté de communes qui va participer aux frais d'équipement.

en bref...

Sainte Tartine

Organisé par Stéphane Strobl (Rue Traversette, conserveur de fruits et légumes pour Tartinables à Saint André), la 4e édition du Festival de la Tartine a eu lieu le 30 janvier à Béziers. Objectif : mettre en avant une alimentation saine autour des cuisiniers, artisans, producteurs, boulangers, commerçants, vignerons et un brasseur avec qui il travaille. Outre la dégustation des tartines proposées par des chefs, les participants ont eu l'occasion de débattre avec deux spécialistes de l'alimentation, Élisabeth Martin et Valérie Gentil-Sévenet.

Stylé en fripes and Co

Cette friperie à ouvert ses portes, 16 cours de la place, face a la mairie. Originaire de Gignac, Stéphanie Fouet a travaillé dans le prêt-à-porter pendant 26 ans avant de créer cette boutique de vêtements d'occasion sur 40 m². Les habitants de Saint-André sont invités à lui apporter les vêtements, accessoires, chaussures qu'ils ont mis au rencard. En leur redonnant une seconde vie, elle propose des solutions pour s'habiller de façon plus durable et à moindre coût.

L'atelier des 7 vies

Relookés, patinés, protégés, avec une touche de modernité et de nouvelles teintes. Les meubles anciens retrouvent également une seconde jeunesse grâce à Muriel Dumortier. Du mobilier d'intérieur, mais aussi de jardin et des éléments de décoration extérieurs. Elle organise par ailleurs des ateliers pour permettre aux personnes intéressées de découvrir le travail du bois, d'apprendre les techniques de rénovation et les produits utilisés.

Tombés dans la marmite !

La passion de la cuisine a poussé Guilhem et Carole à ouvrir leur restaurant à Saint-André-de-Sangonis. Et comme son nom l'indique, les gourmands y passent un excellent moment.

Originaire du Pouget, Guilhem Adelaere travaillait comme formateur en informatique. Carole Asaro, native d'Agde, traçait son chemin dans l'administration pénitentiaire. Mais ce qu'ils ont toujours aimé par dessus tout, c'est nouer le tablier pour régaler famille et amis de petits plats ou desserts. Guilhem a fondé «Les éternels cuisiniers» qui propose de la cuisine associative pour les événements, des jeux de rôle grandeur nature depuis l'an 2000. A cette fin, Guilhem se déplace seul ou en équipe à travers toute la France pour cuisiner pour ces manifestations (de 30 à 450 couverts) organisées par les associations de Grandeur nature. Alors un jour, la passion l'a emporté. *« En 2015, Guilhem a entamé sa reconversion en passant un CAP cuisine au lycée Jean Moulin à Béziers »* relate Carole. Ont suivis une mention complémentaire pâtissier - glacier - chocolatier - confiseur au lycée Georges Frêche à Montpellier, un CAP de pâtissier et plusieurs stages notamment chez « Côté Mas » à Montagnac où il est devenu chef du bistrot. Le meilleur moyen d'appréhender la gestion d'un établissement... Et de sauter le pas.

Saveurs métissées

« Quand il a décidé d'ouvrir son propre restaurant, nous nous sommes dit, pourquoi ne pas tenter l'aventure à deux » poursuit Carole. L'été dernier, le jeune couple qui menait ses recherches dans la vallée de l'Hérault, est tombé sur un restaurant à reprendre, zone de La garrigue à Saint-André. Banco ! Bien sûr, le site bénéficie de la présence des salariés de l'écoparc mais depuis leur installation, la clientèle ne cesse de s'étoffer et compte déjà des habitués... Bouche à oreille oblige ! La recette à succès du chef ? Du frais et du fait maison... Respecter la saisonnalité, travailler avec la crème des producteurs locaux, privilégier le bio comme les légumes de la Croix-Rouge insertion et renouveler chaque semaine les menus à l'ardoise. La cuisine se veut traditionnelle. Avec un zeste de saveurs exotiques inspiré des cuisines du monde.

Terrasse en perspective

« Guilhem est très doué. Sa curiosité et son imagination se nourrissent d'échanges et des voyages que nous avons fait » souligne Carole, dont la botte secrète réside dans les desserts, du classique Paris Brest, au surprenant entremet vanille-griotte-chocolat. Après s'être perfectionnée aux côtés de son conjoint, elle s'apprête à passer son CAP pâtisserie. En attendant, tous deux peaufinent la décoration de leur restaurant. Tons gris clair, meubles en bois, plantes et collection d'horloges. *« Le moment a été conçu pour que les gens se sentent bien, dans une atmosphère chaleureuse. »* Une grande salle à l'étage se voit privatisée pour les groupes ou accueille les soirées karaoké et musique Gipsy le vendredi, deux fois par mois. D'ici le printemps, une terrasse couverte et chauffée doit aussi faire son apparition. Au final, Carole et Guilhem ne comptent pas les heures. Mais la satisfaction des clients est bien au rendez-vous. Les assiettes vides en sont la preuve.

« J'aime la cuisine qui a du goût et j'apprécie les plats d'antan. Mes pêchés mignons ? Le Poulet Vallée d'auge, le Katsudon, une recette japonaise qui figurera d'ici peu à notre ardoise, mais aussi les pâtes car Carole a des origines siciliennes, alors nous reprenons les recettes de famille : spaghettis aux boulettes, pâtes à l'ail, sauce puttanesca... »

Guilhem Adelaere

Esso

Station Bourgeois

Ouvert 7 jours / 7 • de 6h à 21h

Automate 24h/24 - Station de lavage

Route de Montpellier

34725 Saint André de Sangonis

Tél. 04 67 57 81 58

Saint-André Immobilier

ACHAT – VENTE – ESTIMATION

Des professionnels de l'immobilier pour vous accompagner dans tous vos projets.

Tel : 04.67.12.85.45

20, Cours de la place 34725 Saint-André de Sangonis

www.saint-andre-immobilier.com

06 13 22 50 52 - 04 67 57 85 21

ZAE La Garrigue - Mas de Jandos - 34725 St André de Sangonis

baeza.philippe2@wanadoo.fr

baezasarl-paysagiste-pepiniere.fr

Carrément FLEURS

SUIVEZ-NOUS

Facebook, twitter, Instagram, youtube, toute l'actu Carrément Fleurs en un clic !

18, avenue de Montpellier

34800 Clermont l'Hérault

04 99 91 34 01

clermontherault@carrementfleurs.fr

carrementfleurs.com

Interflora

Domaine des 3 Sens

Vialettes Alexis

DÉGUSTATION ET VENTE SUR RÉSERVATION

06 46 12 13 10

16, cours Grégoire

34725 Saint André de Sangonis

alexis@domainedestroissens.fr

www.domainedestroissens.fr

www.baleo-pressing.com

BALEO

le bien-être de vos vêtements ...

Retrouvez tous les services proposés dans vos pressings BALEO

- Nettoyage naturel de vêtements
- Entretien naturel de couettes
- Nettoyages spéciaux

Robe de mariée, tissus d'ameublement, tapis, vêtements en cuir ou en daim, soierie.

Les prestations complémentaires de votre pressing écologique

Imperméabilisation - Prévention des allergies - Déboulochage

Lydie ROUQUET

SAS BIDOU

18 avenue de Montpellier

34800 Clermont l'Hérault

Tél. 04 99 91 79 73

contact.clermont-lherault@baleo-pressing.com

Pressing 100% naturel

Suivez le guide...

Une brochure d'information concue par le service jeunesse, sports et éducation et le réseau parentalité vise à accompagner les parents sur la commune.

« Avec plus de 70 bébés saint-andréens qui naissent en moyenne chaque année et 1 500 enfants fréquentant les établissements scolaires de la ville, les plus jeunes sont très nombreux sur notre territoire. Un vrai besoin a été recensé pour identifier les structures parentales sur la commune et faciliter leur accès » souligne un acteur du réseau Parentalité. Dont acte. Le guide « Être parent à Saint-André » est né à l'initiative du service jeunesse et du réseau parentalité, en partenariat avec le Conseil départemental, la CAF de l'Hérault, les professionnels du secteur et les parents délégués. Son objectif : accompagner et faciliter le quotidien des parents. Ce document pratique regroupe ainsi toutes les structures d'accueil, les écoles, les modes de garde ou encore les différentes institutions d'accompagnement et de soutien à la parentalité sur la commune, le territoire de la CCVH et même le département.

« Être parent à Saint-André » est disponible en mairie, au service jeunesse. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la mairie. Complément au guide annuel des associations, il vous permettra de mieux vous orienter dans le paysage local.

La parentalité, quesako ?

A Saint-André, le réseau parentalité vient de se constituer. Il regroupe les acteurs de l'enfance, professionnels du secteur, service municipal jeunesse, les parents d'élèves, les services de l'Etat (DDASS, Education Nationale, DDPJJ), la CAF, le CCAS, les associations...

Plusieurs actions devraient voir le jour (conférences thématiques, rencontres débats, manifestations...) pendant l'année 2020 concrétisant l'intérêt et la participation des acteurs du réseau sur les questions de la parentalité. Un concept qui a pris une ampleur considérable au cours des dix dernières années.

Pour de nombreux auteurs, la parentalité représente une question majeure de santé publique. Certains, y voient l'une des principales problématiques de nos sociétés actuelles. Le rôle le plus important auquel de nombreuses personnes doivent faire face sans aide ni préparation. Les questions de parentalité seraient à la source de nombreuses difficultés sanitaires et sociales.

Rôle de soutien

Plusieurs rapports nationaux et internationaux soulignent également l'importance de cette fonction, rappellent les enjeux qu'elle recouvre et recommandent la mise en œuvre d'actions pour la soutenir. En France, les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) représentent une composante essentielle de la politique de soutien à la parentalité. Ils ont pour finalité de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en s'appuyant sur la mise en réseau des intervenants divers travaillant sur ce sujet. Au niveau départemental, l'organisme Parentalité 34 coordonne les actions. Une charte nationale fixant les missions, les principes d'actions et d'animation a été rédigée pour définir les champs d'intervention. Les objectifs et moyens d'actions sont variés pour valoriser les rôles et les compétences des parents, veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales, favoriser la relation entre parents, la médiation familiale, l'écoute, créer des lieux de rencontres ou simplement s'informer sur les fonctions parentales.

À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Allons enfants de la patrie

Les écoles publiques de Saint-André de Sangonis ont participé à leur manière à la célébration de la journée nationale de la laïcité.

L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets instructifs, ambitieux, originaux, qui font vivre la laïcité au sein des établissements. A Saint-André, deux érables de Montpellier ont été symboliquement plantés au sein même des écoles pour embellir la cour, à l'école maternelle Roger Gaubil et à l'école Anne Frank. *« L'Arbre, un symbole parfait… Les symboles rappellent des idées fortes, ce sont des aides-mémoire bien utiles en ces temps troublés. Et l'arbre qui ne doit pas cacher la forêt, représente tout à la fois l'enracinement dans certaines valeurs, la longévité, la sérénité, mais aussi la fierté et la majesté. C'est l'abbé Grégoire qui disait : L'arbre est destiné à devenir l'emblème de la liberté, il croîtra et avec lui les enfants de la Patrie qui, en sa présence, éprouveront toujours de douces émotions »* a notamment déclaré Monsieur le Maire. La cérémonie s'est déroulée en présence de Charles Serra et de Robert Feyssel, délégués départementaux de l'Education Nationale, des élus municipaux, des directeurs d'école et de tous les enfants. Un poème portant sur la République et la laïcité a notamment été lu devant les écoliers attentifs.

Une belle célébration pour cette journée nationale qui reste l'un des fondements de l'école républicaine aujourd'hui.

SOLIDARITÉ

Les jeunes élus engagés pour le Téléthon

Le Conseil des Jeunes Citoyens s'est mobilisé le 7 décembre dernier afin de soutenir cet événement.

Près d'une dizaine de jeunes âgés de 10 à 13 ans, se sont relayés tout l'après-midi sur la place, au cœur de la fête foraine, pour vendre brioches, vin chaud et chocolat chaud, accompagnés par Hervé Boulate et Jérôme Froget du service municipal jeunesse. Au total, plus de 200 € ont été récoltés. Cette somme a été reversée le 15 janvier à l'AMF Téléthon dans le cadre d'une cérémonie officielle. Félicitations à tous ces jeunes qui continuent à s'investir pour leur village et des causes importantes ! Nos élus en herbe préparent désormais activement la fête du printemps qui se déroulera le samedi 4 avril ainsi que la deuxième édition de la fête de la jeunesse, prévue samedi 6 juin avec quelques nouveautés au programme…
A découvrir bientôt.

VACANCES SCOLAIRES

Noël à l'EHPAD...

En fin d'année, le calendrier inhabituel a limité l'ouverture des centres d'accueil à quatre jours.

Dans un décor aménagé spécialement pour l'occasion, les enfants maternels et élémentaires ont notamment fabriqué des porte-savons pour les offrir aux résidents de la maison de retraite. Ils sont ensuite allés les remettre en mains propres à leurs destinataires, lors d'une rencontre à l'EHPAD de Saint-André. Un moment de partage et de convivialité intergénérationnels très apprécié en cette période de fêtes.

... Et février à la neige

Les vacances de février approchent à grands pas. Au programme ? L'incontournable séjour de ski pour les 9/17 ans avec une nouvelle destination : Les Angles où la neige attend nos jeunes, a priori en grande quantité ! Pour ceux qui ne pourront pas y participer, une journée au Mont Aigoual est prévue, parallèlement à d'autres activités de saison : fabrication de chalets, sortie à la patinoire, vacances sportives...

À noter

Saint-André de Sangonis accueillera les rencontres multisports organisées par l'UFOLEP 34 le vendredi 21 février. A cette occasion, une centaine de jeunes de tout le département participeront à différents ateliers sportifs sous le signe du fair-play et de l'échange !

en bref...

Initiative

La Mairie et le collège Max Rouquette viennent de signer une convention de partenariat qui a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives. Dans ce cadre, les élèves peuvent découvrir les activités de la structure d'accueil, assister ou participer à l'exécution d'une tâche. Cette mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Elle doit aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et favoriser un processus de responsabilisation. A l'origine de la démarche, Madame Kheniche, principale du collège depuis septembre 2019, s'est montrée très intéressée par les échanges engagés entre le collège et le service jeunesse notamment. En effet, depuis deux ans, un animateur de l'ALSH ados intervient deux fois par semaine sur le temps méridien et les ateliers proposés connaissent un grand succès. Voilà qui crée un lien supplémentaire entre les acteurs éducatifs de la commune.

ZOOM

À vous de jouer !

L'association « Jouons en ludothèques » propose un espace de jeux réservé aux enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés de leurs parents.

Le jeudi de 8h30 à 12h30, chacun va et vient dans la pièce, sur le principe du jeu libre : celui qui favorise la découverte et la rencontre avec les autres. Deux professionnelles sont là pour accueillir en toute simplicité, échanger, partager des jeux, être à l'écoute ou mettre des mots sur ce qui se « joue ». Une psychologue et une animatrice garantissent un cadre convivial. Ce lieu constitue une passerelle intéressante avant l'entrée chez une assistante maternelle, à la crèche ou à l'école, et pour les plus jeunes qui s'aventurent, durant une matinée, hors de l'univers familial dans un autre monde et avec d'autres enfants.
Un temps durant lequel les parents vont pouvoir échanger eux aussi et découvrir leur enfant sous un autre jour.

En pratique

Lieu : dans les locaux de la salle polyvalente, square Aussel (en face de l'école Gaubil).

Conditions d'accès : l'entrée est libre, sans inscription préalable, confidentielle et gratuite grâce au soutien notamment financier des partenaires (la commune, le Conseil Départemental de l'Hérault) et la Caisse d'allocations familiales.

Contact : association Jouons en Ludothèques, Tél. 04 67 69 00 81

SOCIAL

« Les terres rouges » s'implantent dans le village

Basée jusqu'à présent à Clermont l'Hérault, la MECS (Maison d'enfants à caractère social) « Les terres rouges » met un pied à Saint-André. Mission : offrir un foyer et un accompagnement à de jeunes enfants en difficultés sociales et familiales.

Début mars, au terme d'un chantier de remise en état et d'aménagement, l'ancien restaurant Le jardin d'Adelia, 34 route de Montpellier, aura fait place à la Maison d'enfants à caractère social « Les terres rouges ». *« Les MECS sont des établissements qui accueillent des enfants dans le cadre d'une mission de prévention et de protection. Leur rôle est de soutenir les parents dans leurs fonctions, et d'accueillir des enfants et des adolescents dont les familles ne peuvent assumer la charge et l'éducation de façon temporaire ou prolongée »* explique Karine Espérance, directrice d'établissement. « Les terres rouges » disposaient déjà d'un établissement ouvert fin 2014 à Clermont-l'Hérault pour les 10-21 ans. Son extension à Saint-André, constitue un nouveau défi en terme de territoire mais aussi d'accompagnement d'un autre public puisque la prise en charge concernera la tranche des 6-12 ans. *« La structure Saint-Andréenne, qui va s'appeler «Villa Castel» en mémoire du passé, sera une villa éducative accueillant six enfants au plus, majoritairement originaires du Cœur et de la vallée de l'Hérault afin de préserver les liens familiaux. Elle ressemblera à une vraie maison, pour individualiser l'accompagnement des enfants et leur offrir une vie quotidienne la plus proche possible de celle d'un foyer, avec un cadre, un repère, du bien être... »* poursuit Karine Espérance. Maîtresse de maison, éducateur spécialisé, moniteurs éducateurs, animatrice, surveillants de nuit, psychologue et chef de service... Neuf personnes qui viennent d'être recrutées, veilleront sur ce petit monde.

Les Terres Rouges sont gérées par l'association ADPEP34 et relèvent de la compétence du Conseil Départemental, qui donne l'habilitation pour recevoir des enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance et le financement intégral.

ENQUÊTE

Statistiques sur les conditions de vie

Être pauvre c'est avoir un revenu très inférieur à celui de la plus grande partie de la population mais la pauvreté n'est pas uniquement monétaire. Pour mesurer ces différents critères, l'INSEE réalise chaque année depuis 2004, l'enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie. En 2020 la collecte a lieu jusqu'au 18 avril. Le dispositif SRCV est la partie française d'une enquête menée dans toute l'Union européenne. Cette dernière sert de référence pour faire des comparaisons entre les états membres sur les conditions de vie et les inégalités. L'enquête collecte notamment des données sur les revenus, la situation financière mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. Ces informations sont très utiles pour étudier la répartition des revenus, mieux comprendre les phénomènes de pauvreté ou d'exclusion sociale et évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre les inégalités.

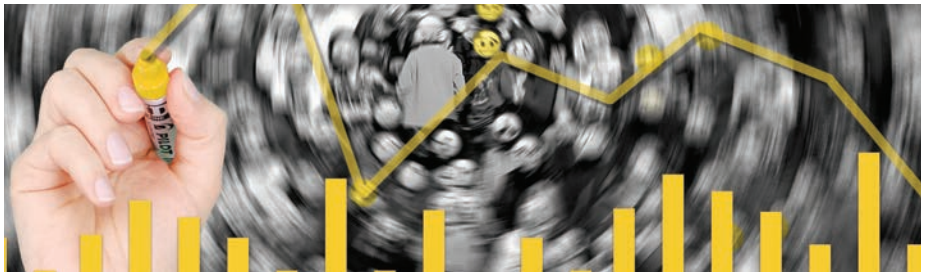

AGENDA

DIMANCHE 1er MARS
17h ▪ salle des fêtes
Loto Amstramgram

VENDREDI 6 MARS
De 18h à 22h ▪ salle polyvalente
La Sauce
Soirée-Jeux

DIMANCHE 8 MARS
17h ▪ salle des fêtes
Loto OGEC

DIMANCHE 15 MARS
De 8h à 18h ▪ dans les 3 bureaux de vote
Elections municipales - 1er tour
Infos : Mairie - Service élections
04 67 57 00 60

DIMANCHE 15 MARS
17h ▪ salle des fêtes
Loto des écoles A. Frank et Randon

DIMANCHE 22 MARS
De 8h à 18h ▪ dans les 3 bureaux de vote
Elections municipales - 2ème tour
Infos : Mairie - Service élections
04 67 57 00 60

DIMANCHE 22 MARS
17h ▪ salle des fêtes
Loto Collège Max Rouquette

VENDREDI 27 MARS
À partir de 18h30 ▪ salle des fêtes
La Sauce
Pour les enfants, puis adultes et ados avec buffet partagé
Fête du Court Métrage, projection de courts métrages
Entrée libre et gratuite

DIMANCHE 29 MARS
17h ▪ salle des fêtes
Loto Muy Thaï

DIMANCHE 5 AVRIL
17h ▪ salle des fêtes
Loto Olympique

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les dimanches matins
de 8h à 13h, sur la place.

→ **Retrouvez l'agenda complet sur** https://mairie.saintandredesangonis.com

Paroles des élus

SAINT-ANDRÉ J'AIME

Au nom de Saint-André j'Aime je vous souhaite tous nos voeux pour cette année 2020.

René Garro,
Jacqueline Verdu,
Jean Louis Cérézuela

AVEC VOUS POUR SAINT-ANDRÉ

Texte non transmis

CONTINUONS POUR L'AVENIR

Texte non transmis

MAJORITÉ MUNICIPALE

Texte non transmis

AGENCE IMMOBILIÈRE

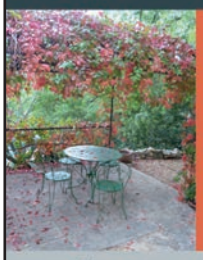

ENTRE VIGNES
et Garrigues

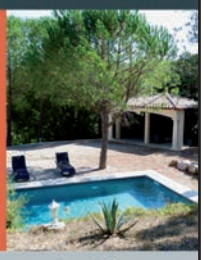

Nous vous proposons une relation de proximité, fondée sur l'expertise et la confiance !

Virginie Louvat | Laurence Huard

www.entrevignesetgarrigues.com

Contactez-nous au **04 67 84 92 59**

ZA La Garrigue - 2 rue des Chênes Verts - SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

Les Jardins de Saint André

« À l'écoute de votre Jardin »

Conception & Entretien

07 82 10 43 60

50% DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS
ADHÉRENT COOPÉRATEUR
Professionnels à Domicile

lesjardinsdestandre@orange.fr

www.lesjardins-de-lherault.fr

Route de Clermont 34725 Saint André de Sangonis

allopneus.com

TECHNIC PNEUS

• VENTE • POSE
• PARALLÉLISME • FREINAGE

06 80 00 43 22

ZA Les Garrigues - 13 Rue de l'Amellau - 34725 St André de Sangonis

rbedoussac34@gmail.com

Five Star

GARAGE TBM

Carrossier Five Star

Mécanique Carrosserie

Pare-brise

Réparations toutes marques

Prêt de véhicule

Vente de véhicules d'occasion

Agréments assurances

RN 109
Route de Montpellier
34725 **ST ANDRÉ DE SANGONIS**

Tél. : 04.67.57.98.71

contact@garagetbm.fr

MONUMENT - CAVEAU
POMPES FUNÈBRES
CONTRAT OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLE FUNÉRAIRE

VAN DEN HOECK

-DEPUIS 1932-

04 67 96 09 91 - 2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
ZA LES PRÈS 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
N° Habilitation 15 34 214 - N° Orias 07032247

César et Léonie

Restaurant - Salon de Thé

Situé au sein de la résidence Yves Couzy,
César et Léonie a été pensé et conçu comme un véritable restaurant.
Il accueille toutes les personnes désireuses de s'y restaurer.

Le Salon de Thé, ouvert l'après-midi,
vous propose des pâtisseries ainsi qu'un choix de boissons
issues de producteurs locaux.

Nos formules à 15€ : Entrée-plat ou plat-dessert
Notre formule à 19€ : Entrée-plat-dessert
Mais aussi nos formules à emporter (nous consulter)

Ouvert du mardi au samedi de 12h00 à 18h00

Rue Pierre de Coubertin 34725 Saint André de Sangonis
Tél : 04 67 55 88 09 • contact@cesaretleonie.fr
www.cesaretleonie.fr

Maman Natur'elle

COUCHES LAVABLES
PORTAGE
VÊTEMENTS
REPAS
SOINS
JOUETS
GROSSESSE

www.maman-naturelle.com
La puériculture pratique, innovante et naturelle !

meubles LeClerc

NOUVEAUTÉS & ACCESSOIRES LINGE DE LIT
DROUAULT PARIS - 1800
Anne de Solène PARIS

Route de Montpellier 34700 LODEVE
www.meublesleclerc.fr | 04 67 44 05 40 | contact@meublesleclerc.fr